DÉCLARATION

ADRESSÉE

PAR DES AMIS DE LA CONSTITUTION

A une portion de leurs ci-devant Freres, encore réunis aux Jacobins.

MESSIEURS,

LES Amis de la Constitution doivent être fideles à la loi, fideles à leurs sermens.

Ils doivent prêcher toujours l'obéissance aux autorités légitimes, et jamais la révolte.

Ceux-là donc ne sont pas les Amis de la Constitution, qui, les premiers, admettent au milieu d'eux les réfractaires envers la loi, qui les accompagnent dans leurs séditions contre la loi; qui, non contens de publier une morale destructive de la loi, marchent à la tête des révoltés, et les encouragent de leur présence et de leurs discours!

Ceux-là donc ne sont pas les Amis de la Constitution, qui, réunis pour s'éclairer sur les intérêts de l'Empire, n'admettent à leur tribune que ceux qui proclament la doctrine de la violation de la loi, et repoussent avec scandale ceux qui, pour ne pas profaner ces grands mots, PATRIE, PEUPLE, LIBERTÉ, n'en défendent pas la chose publique avec moins de zele et de succès, lorsqu'ils proferent ces mots glorieux, UNION, PAIX, OBÉISSANCE AUX LOIS, RESPECT ET RECONNOISSANCE AUX LEGISLATEURS.

Qu'êtes-vous donc, vous à qui nous écrivons, si vous vous êtes rendus coupables de ces exagérations criminelles? qu'êtes-vous? — Ah! répondez vous-mêmes; dites ce que vous êtes: nous dirons ce que vous n'êtes pas . . . . . Vous n'êtes pas les *Amis* de la Constitution.

Nous qui nous honorâmes long-tems du titre de vos collegues; nous qui regardions comme un long sommeil de notre vie, le tems qui s'écouloit entre nôtre présentation à vous, et notre admission au milieu de vous, certes, ce n'est pas sans en être douloureusement affectés, que nous consommons une scission que vous avez provoquée.

Voici nos motifs: la France les jugera.

Un homme, le premier entre ses égaux, a commis un

grand délit; tous les bons Citoyens ont déploré le succès perfide et court des ennemis de notre liberté, qui sans doute étoient bien aussi les ennemis du Monarque.

Un grand procès, celui d'une nation contre un de ses représentans, a été soumis au tribunal du monde, et particuliérement au vôtre . . . . . le monde avoit prononcé; et vous discutiez encore !

Mais avant qu'il fût rendu, le décret de la justice et de la sagesse, nous osons vous le demander, qui avez-vous éclairé? à qui avez-vous permis de s'éclairer ?

Quelques hommes, doués de trop de lumieres pour que leurs faux calculs ne puissent pas les faire soupçonner d'être coupables, sont venus commander vos applaudissemens, en vous présentant un projet de république, que *certains* appelloient modestement un projet de salut de la *chose* publique.

Ils vous ont demandé tous la destitution du Roi; quelques-uns une *minorité*, un *conseil électif*; quelques autres une *régence sans régent*, une *monarchie sans monarque.*

Des députés à l'Assemblée nationale, créateurs de cette société, dont peut-être vous vous croyez encore membres, se sont présentés à votre tribune: à peine ils commençoient à parler, que des clameurs insultantes ont étouffé leurs paroles de paix; quelques-uns ont été personnellement outragés : et ceux d'entre vous qui briguoient le coupable honneur de vous égarer tous, ont osé publier dans leurs feuilles mensongeres que nos représentans, qui ne pensoient pas comme vous, ou plutôt comme eux, (car vous, vous n'aviez pas de pensée; c'étoit la leur que vous preniez pour la vôtre) ont osé publier que ceux-là qui ne vouloient pas éteindre, mais raviver le feu sacré de notre constitution, étoient les vils stipendiés d'une cour qu'ils méprisoient plus que vous, car ils n'en parloient jamais.

Ces hommes audacieux sont les premiers qui nous aient convaincus de ce dont nous avions le malheur de douter encore : c'est que la calomnie, quelque acérée, quelque apprêtée qu'elle soit, porte toujours avec elle le caractere et la couleur de l'invraisemblance et de l'absurdité.

ILS SONT PAYÉS ! Qui ? ces hommes qui, depuis trois ans, ne sont heureux que de leurs sacrifices.

ILS SONT PAYÉS ! Et par qui ? par le despotisme qu'ils ont avili, par le despotisme qu'ils ont garroté, et dont leurs ennemis et les vôtres ont absorbé aux yeux de l'Europe entiere tous les moyens de corruption.

ILS SONT PAYÉS ! . . . et ils veulent la paix ! . . . Qu'êtes-vous donc, encore une fois, vous qui voulez les troubles ?

Ah ! ces folliculaires qui ont appellé la défiance, la colere

du peuple sur vos légitimes représentans, sont bien plus véritablement payés, et par les lecteurs de bonne foi, à qui ils vendent leurs poisons, et par l'espoir qu'ils ont conçu de s'élever au milieu de ce chaos politique qu'ils invoquent, et qui, en effaçant de la liste civique ceux qui les connoissent bien, semblent leur promettre le succès de leurs projets ambitieux.

Et ces calomniateurs sont au milieu de vous! Et vous les souffrez! --- Nous ne les verrons plus : --- nous ne vous verrons plus.

Eh! pourquoi n'avez-vous pas entendu ces *Goupil*, ces *Biauzat*, ces *Barnave*, ces *Salle*, ces *du Port*, qu'autrefois vous applaudissiez jusqu'à l'ivresse, et dont malgré eux, vous sembliez moins vouloir être les amis, que les esclaves?

Si vous leur eussiez permis de parler, ils vous auroient fait entendre ces paroles remarquables, qu'un des plus fermes appuis de la constitution (MIRABEAU) adressoit à ses concitoyens.

ILS VOUS AUROIENT DIT : « l'homme n'est fort que » par l'union, il n'est heureux que par la paix. Soyez fer» mes, et non pas opiniâtres ; courageux, et non pas tumul» tueux ; sensibles, et non pas enthousiastes ; libres, mais » non pas indisciplinés. »

ILS VOUS AUROIENT DIT : --- Ouvrez les annales de toutes les nations, et vous y verrez combien de maux ont amassés sur la tête des peuples, et les minorités des rois, et les régences, et les conseils électifs.

ILS VOUS AUROIENT DIT : -- Sans doute Louis XVI est coupable au tribunal de l'opinion; il ne l'est pas à celui de la loi : ses conseillers le sont par-tout.

ILS VOUS AUROIENT DIT : --- Une guerre étrangere est près de nous assaillir : -- Nous sommes sûrs de vaincre nos ennemis ; nous ne sommes pas sûrs de nous vaincre nous-mêmes.

ILS VOUS AUROIENT DIT : pendant la guerre régnera l'anarchie. Les objets destinés à l'acquit de la dette publique, seront employés aux dépenses de l'armée : nous rentrerons triomphans dans nos foyers ; nous n'y trouverons ni lois, ni prospérité, ni commerce. En revanche, nous appercevrons le colosse effrayant de la dette nationale, immense, inacquittable ; les biens du clergé ne seront plus là, les fortunes particulieres seront épuisées.

ILS VOUS AUROIENT DIT : la constitution a déclaré que le Roi est inviolable ; elle n'a pas prévu le cas de la fuite du Roi : la loi qu'elle doit prononcer sur cet objet, ne peut pas avoir un effet rétroactif. Nous avons juré de

maintenir la constitution : nous sommes hommes et François.

ILS VOUS AUROIENT DIT : notre gouvernement n'existe que d'hier : si nous allons le heurter dans sa naissance, il ne résistera point au choc des passions diverses ; il faudra donc en créer un autre ; il faudra donc recommencer les insurrections et les désordres ; il faudra donc prolonger, aggraver la misere du peuple....

ILS VOUS AUROIENT DIT : Et quand il seroit vrai que la constitution tolérât dans cette occurrence la destitution du Roi, quel long période d'anarchie ne nécessitera pas le choix d'un régent dans une famille où nul des hommes que la constitution appelle au pouvoir provisoire, ne jouit de la confiance d'aucun ami de la liberté ?

ENFIN, ILS VOUS AUROIENT DIT : l'Assemblée nationale ne travaille pas pour elle ; si elle étoit ambitieuse et criminelle, pourquoi rendroit-elle au Roi le pouvoir ? n'aimeroit-elle pas mieux se cuirasser d'une popularité perfide, et prolonger ainsi son regne, en ayant l'air d'assurer le vôtre ? n'aimeroit-elle pas mieux se rendre la souveraine d'un royaume, dans lequel quelques-uns de vous ont été près de prouver qu'on commande aisément lorsqu'on trompe le peuple et qu'on le flatte ?

Vous les auriez applaudis, ces députés courageux, qui étoient bien vos amis, puisque pour vous ils renonçoient aux moyens d'acquérir une grande puissance. Vous auriez senti combien il étoit glorieux pour eux de savoir repousser L'OPINION POPULAIRE, pour ne céder qu'à L'OPINION PUBLIQUE.

Le décret qui vous révolte auroit été rendu, de votre aveu, tel qu'il est, et le lendemain les législateurs patriotes, réunis au milieu de vous, vous auroient rappellé cette maxime philantropique et sacrée : LE SALUT DU PEUPLE EST LA SUPRÊME LOI ; et cette autre maxime de l'abbé de Mably : « Les lois et toute la machine du gouverne- » ment politique, n'ont été imaginées que pour venir au » secours de notre raison, presque toujours impuissante con- » tre nos *passions.* »

Votre raison, électrisée par ces souvenirs, auroit fait de vous, non pas des hommes *passionnés* et rebelles, mais des amis du peuple et de son bonheur.

Vous n'avez voulu rien entendre.

Les députés, vos freres, vos amis, ont été outragés, insultés, condamnés au silence.

Un citoyen vertueux, accusé d'avoir énoncé son opinion sur les opinions d'un des vôtres, est monté à la tribune

pour se justifier, n'a pu parler qu'au milieu des interruptions et des murmures les plus scandaleux : arraché, même avec violence, de la place où vous aviez le devoir de le maintenir, il a été traîné hors de votre sein, et les traitemens les plus atroces ont été le prix de son amour pour les lois et pour la vérité.

Ainsi donc, le temple auguste de la fraternité, de la liberté, a été transformé en un réceptacle de *Goths* et de *Vandales*.

VOUS AVEZ PLUS FAIT ENCORE; vous n'avez pas dédaigné de devenir les émules des ennemis connus de notre bonheur. A leur exemple, vous avez protesté contre la loi, vous avez juré de ne pas la reconnoître.

VOUS AVEZ PLUS FAIT ENCORE; vous avez reçu les rebelles au milieu de vous, vous avez partagé leurs écarts, vous les avez soutenus dans l'impénitence, et avec eux, vous avez profané l'autel de la Patrie, en y jurant la désobéissance à la loi, c'est-à-dire, la dévastation de la Patrie.

Non, non, nous ne sommes plus vos freres...... Nous aimerions à l'être encore.

Nous retournons vers ces courageux députés dont nous reconnoissons les services, car nous ne sommes ni ingrats ni parjures.

Nous allons les prier de nous admettre au milieu d'eux, et renouveller dans leurs mains le serment de fidélité à la loi, et de haine aux rebelles.

Vous qui, toujours nos freres, siégez peut-être encore à côté des coupables, certes, ce n'est pas à vous que s'adresse la déclaration que vous venez d'entendre. Nous soupirons, au contraire, après l'instant où nos signatures seront accompagnées et honorées des vôtres.

Gilles.	Delespine.	Simon de Troyes.
Hugounenc, aîné.	Doisy,	Goetz.
Et. Mejan.	Branthomme.	Delarue.
Lavalette.	De Gay.	Poncet.
Bertaud.	Cellier.	Et. Billecoq.
Pourcher.	Chazot.	Traifontaines.
Billecoq.	Brochet.	Chenaux.
Bousquet.	Petit.	Barnier.
Lehodey.	Perrier.	Chanserû.
Turin.	Du Coüédic.	Naudeville.
Henrion.	Tribert.	Boullenger.
Cavalcanti.	Viallard.	Combert.
Lacroix.	Combette.	De Tremouilles.
Mellet.	Bouvet.	Blacque.

Bart.
Hautier.
Pierre.
Baudouin.
Heliüis.
Merard de Saint-Just.
Duchesne.
Le Bouché.
Garcelon.
Thuet.
Roucelle.
De Laporte.
Gautherot.
J. Pomaret.
D'Herbés.
Thomassin.
Jacob.
Carné.
Laquiante.
A. Simon.
Ducancel.
Buisson.
Six.
Gilly.

Les membres de l'Assemblée nationale, fondateurs et membres de la société des Amis de la Constitution, séante aux jacobins, à Paris, ont arrêté de transporter leurs séances dans un autre lieu, et de les continuer dans la maison des feuillans, rue Saint-Honoré. A Paris, le 16 juillet 1791.

Signé, BOUCHE, *Président*.

François-Paul-Nicolas ANTHOINE, } *Secrétaires.*
SALLE,

A.
Alquier.
Angô.
Anson.
Anthoine.
Armand.
Aubri.
Audier-Massillon.
Augier.

B.
Babey.
Baco.
Baillot.
Barnave.
Barrere Vieuzac.
Basquiat.
Bazin.
Baudouin (Imprim.)
Beaudoin.
Beauharnois(Alexan.)
Besnard.
Benoist.
Beauperrey.
Bialle-Germont.
Biauzat.
Bidault.
Bignan.
Billette.
Bion.
Biron.
Blancard.
Boslandrie.
Boissi-d'Anglas.
Bonnet.
Bouche.
Bouche, fils.
Bouchette.
Boullé.
Bourdon.
Bouron.
Bousillon.
Boutaric.
Bouteville.
Bouvier.
Bourran.
Boissy.
Branche.
Brevet Beaujour.
Briois-Beaumez.
Broglie.
Brostaret.
Brunet-la-Tuque.
Buschey.
Burnequez.

C.
Castaignede.
Castelanne.
Castellanet.
Chabroud.
Chaillon.
Chambon.
Charon.
Chasset.
Châteauneuf-Randon
Cherrier.
Chevalier.
Choiseul-Pralin(fils).
Chombart.
Christin.
Claude.
Clerget.
Cochard.

Cochelet.
Cochon.
Collaud la Salcette.
Colonna.
Cottin.
Couderc.
Couppé.
Creuzé-la-Touche.
Cussy.

D.

D. R. d'Aiguillon.
D'Aoust.
D'Arche.
D'Aubert.
Dauchy.
D'Avost.
Decretot.
Defay.
Defermont.
Delastre.
Delbhecq.
Dellay (d'Agier).
Delplanque.
Demandre.
Desmeunier.
Desandrouins.
Des Mazieres.
Despatis.
Destagniol.
De Villiers.
Dillon (curé).
Dillon (Arthur).
Dinocheau.
D'Orléans (L. Ph.).
Dosfant.
Druillon.
Dubois de Crancé.
Dufau.
Dufaure-Satillieu.
Du Maire.
Du Port.
Du Pré.
Du Sers.
Duval Grand Pré.

E

Estin.

F.

Fisson Jaubert.
Fouquier.
François.
Francowille.
Fricaud.
Fricot.
Frochot.

G.

Gallot.
Gérard de Bretagne.
Gérard de Saint-Domingue.
Gassendy.
Gautier des Orcieres.
Geoffroy.
Gerle.
Gillet de la Jacqueminiere.
Giraud.
Girerd.
Girod.
Gidot.
Gobel, Ev. de Paris.
Goudard.
Gounot.
Goupilleau.
Goupil Préfelne.
Gouy.
Graffau.
Grégoire, Evêque de Blois.
Grenier.
Grenot.
Guillaume.
Guillot.
Guillotin.
Guinebaud.
Guittard.

H.

Hebrard (d'Aurillac).
Hell.
Hernoux.
Hondellete.
Huguet.
Huot Goncourt.

J.

Jac.
Jarry.
Jeaume.
Joubert.
Julien (l'abbé).

K.

Kauffmann.
Kervelegan.

L.

Laborde Méreville.
La Charmille.
Laclaverie.
Lacoste.
La Cour d'Ambésieux.
La Fayette.
Laignier.
Laipaud.
Lambel.
Lameth. (Alexand.)
Lameth (Charles).
La Méthérie.
Lancelot, curé.
Lanjuinais.
La Poule.
La Revelliere.
La Rochefoucauld.
L'Asnon.
La Terrade.
Latyl.
La Touche.
Lavie.
Laville le Roux.
Le Breton;
Le Carlier.
Le Chapelier.
Ledeau.
Le Deist Botidoux.
Lefloch.
Le Gendre.
Le Guen,
Le Grand.
Le Leu.
Le Maréchal.
Le Poutre.

Lestert, l'aîné.
L'Esterp, (Benoît).
Lenglier.
Livré.
Lofficial.
Lombard-Taradeau.
Lucas Bourgerel.

M.

Malès.
Marie.
Marquis.
Martin.
Maupassant.
Mauriet.
Meinard-Lagroye.
Menager.
Menou.
Merle.
Merlin.
Meurinne.
Mévolhon.
Meynier.
Milanet.
Milet-la-Mambre.
Millanois.
Mollien.
Montmorency.
Moreau de St.-Mery.
Morin.
Mortier.
Moyot.
Muguet.

N.

Nioche.
Noailles.
Nolff.

O.

Oudot.

P.

Pain.
Palasne.
Pampelonne.
Parisot.
Patin.
Papin.
Payen Boisneuf.
Pelerin la Bussiere.
Peloux.
Pemartin.
Perès (Médecin).
Perès.
Perisse Duluc.
Pernel.
Pervinquiere.
Petiot.
Petit.
Petit Mangin.
Pflieger.
Pilastre.
Pincepré.
Poncet Delpech.
Populus.
Possin.
Poncin.
Pougeard du Limbert.
Poullain (Célestin).
Poulin.
Poutrin.
Prévost.
Prieur.

Q.

Rabaut.
Regneault de Nanci.
Reymond-Grand.
Renaud d'Agen.
Reubell.
Riberolles.
Ricard de Toulon.
Rocca.
Rodat.
Roger.
Rose.
Rostaing.
Roussilhou.

S.

Saliceti.
Salle.
Schmits.
Sieyes.
Sillery.
Simon.
Soustelle.

T.

Talleyrand-Périgord.
Tellier.
Thermes.
Thibault.
Treilhard.
Trouilhet.

U.

Ullery.

V.

Vimal Flouvat.
Voulland.
Voidel.
Vadier.
Varrin.
Vercheres.
Verguet.
Vernier.
Vielliard.
Viellart.